

La Côte / Supplément  
1260 Nyon 1  
022/ 994 41 11  
www.lacote.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 8'023  
Erscheinungsweise: 5x wöchentlich

Themen-Nr.: 605.011  
Abo-Nr.: 605011  
Seite: 3  
Fläche: 11'006 mm<sup>2</sup>

## ESSERTINES/ROLLE Parc éolien face aux conseillers



«L'Etat a décidé de réintégrer le projet de parc éolien. L'exécutif en est très heureux. J'espère que vous l'êtes aussi», s'est exclamé le municipal Alain Zwygart. Mardi, les autorités ont souhaité donner une brève information à ce sujet aux conseillers généraux. Le projet prévoit d'implanter au moins quatre éoliennes sur des parcelles communales. L'Etat a pris en compte les conclusions d'un expert indépendant qui affirmait que le projet essertinois n'avait pas d'impact négatif sur l'aéroport de Genève. Par contre, le canton a imposé aux porteurs du projet d'effectuer une démarche

participative avec tous les acteurs locaux, régionaux et associations concernés.

La société EssairVent – composée des Services industriels de Genève, de Vento ludens, le développeur, et de la commune, actionnaire minoritaire – a ainsi engagé le bureau equiterre qui a été chargé de la démarche participative. Elle débutera cet automne avec les premiers ateliers, tandis qu'un site internet sera créé afin d'informer au mieux le public. José Basset, de Vento ludens, a fait part d'un «calendrier indicatif»: 2017, dépôt d'un dossier auprès du canton pour examen préalable, 2018, demande de permis de construire, 2019, construction du parc, 2020, mise en service. En attendant, il reste à effectuer des études techniques, d'impact sur les chiroptères et à convaincre les sceptiques et les opposants qui sont déjà montés aux barricades. **JOL**